

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 74 (1986)

Heft: [10]

Artikel: Nouvelles d'Europe : le tournant norvégien

Autor: Bugnion-Secrétan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-278051>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 07.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOUVELLES D'EUROPE LE TOURNANT NORVEGIEN

Le dernier numéro de *Femmes d'Europe** donne l'impression — atroce — que les problèmes féminins n'ont plus la priorité dans les Communautés européennes ou au Parlement européen. Mais on peut comme toujours y glaner des nouvelles intéressantes sur ce qui se passe dans les pays membres des Communautés ou à la Cour de Justice.



Deux des ministres femmes du cabinet norvégien : Anne-Lise Bakken (consommation et administration).

Norvège : bien que ce pays ne fasse plus partie des Communautés Européennes, FE souligne avec enthousiasme comme un « tournant historique », le fait que l'actuel gouvernement minoritaire travailliste est non seulement présidé par une femme, Mme Gro Harlem Brundtland, mais qu'elle a à côté d'elle **7 femmes ministres**, à la justice, l'agriculture, les affaires sociales, l'éducation et les affaires ecclésiastiques, la coopération, la consommation et l'administration, l'environnement. Comme le dit Emanuele Gazzo dans un éditorial de l'Agence Europe : « Il s'agit d'un changement d'approche fondamental et d'une première mondiale, sans comparaison possible avec les précédents que l'on connaît où des femmes ont accédé à de très hautes



Tove Strand Gerhardsen (santé et affaires sociales).

Photos Ministère des Affaires Etrangères, Oslo.

fonctions... L'accès des femmes à la direction de la chose publique ne doit plus être une exception, car il est lié désormais à la position objective que la femme occupe dans la société. Les seules conditions qu'elle doit remplir sont celles que l'on exige de l'homme : intégrité morale et compétence, capacité de travail, courage intellectuel et imagination créatrice. Tout cela, nous l'avons toujours pensé : lorsque des organisations féminines réclamaient qu'au moins une ou deux femmes soient appelées à siéger dans la Commission Euro-

péenne, nous écrivions que cela n'avait pas de sens : l'égalité est l'égalité et ne comporte pas de limites quantitatives, même si un certain équilibre est souhaitable. Il ne s'agit pas de préconiser le matriarcat : l'histoire nous enseigne que bien des femmes ont exercé beaucoup d'influence, mais c'était par homme interposé, donc par l'intrigue. Tout cela est fini, l'heure est venue pour que la femme exerce le pouvoir au grand jour, pour le bien de la société dans son ensemble. »

● La Cour de Justice a jugé, dans l'affaire Mrs. J/Royal Ulster Constabulary, que les femmes ont le droit d'accéder à des emplois dangereux. Lorsque la police irlandaise a reçu des armes, elle a refusé de prolonger l'engagement d'une femme policier vu « le risque supplémentaire d'être assassiné ». Mais la Cour de Justice n'a pas voulu appliquer la directive des Communautés qui protège « la condition biologique de la femme et la relation spéciale qui existe entre une femme et un enfant », estimant qu'une femme ne doit pas se voir offrir « une protection plus grande que les hommes contre les risques qui affectent les femmes et les hommes de la même façon. »

● Allemagne : au sujet des actions positives en faveur des femmes, deux échos de tendances contraires. D'un côté, l'Union syndicale refuse lors de sa convention de prendre des mesures concrètes sur les actions positives et les sanctions en cas de discriminations ; il faut dire qu'aucune femme ne participait à la commission discutant de la situation de la femme !... D'un autre côté, la secrétaire d'Etat Marita Haibach a réuni à Stuttgart, les comités d'égalité des Länder pour discuter du thème « Femmes et monde du travail ». Les participantes ont rédigé la « déclaration de Stuttgart » où elles formulent des demandes précises, par exemple un programme pour la requalification des femmes après une maternité ou l'élaboration de mesures permettant aux femmes et aux hommes de mieux partager les responsabilités professionnelles et familiales.

Perle Bugnion-Secretan

* CP 195, 1211 Genève 20.


ABONNEZ-VOUS !
 POUR LE RECEVOIR CHEZ VOUS 1 année **Fr. 38.—**

NOM :	Prénom :
Adresse :	
N° postal et lieu :	
J'ai eu ce journal : par une connaissance <input type="checkbox"/> Au kiosque <input type="checkbox"/>	
A renvoyer à FEMMES SUISSES, case postale 323, 1227 Carouge	